



Environnement - Sécheresse : arrêté relatif aux restrictions d'usage de l'eau

Publié le 02 juillet 2021

Environnement

Sécheresse

Cet arrêté place :

- les BV Brière-Brivet, affluents sud et nord Loire en crise
- le secteur réalimenté des Côtiers bretons en crise

La situation des autres BV reste inchangée, avec pour mémoire :

- les BV de la Vilaine et de l'Oudon en alerte,
- les BV Cotiers Bretons (hors secteur réalimenté), et Logne, Boulogne Ognon en crise.
- les BV Loire, Erdre amont et Erdre aval en vigilance
- concernant la Sèvre Nantaise: le BV de la Sèvre Nantaise en alerte, le BV de la Maine en alerte renforcée, le BV de la Sanguèze en crise, le BV de la Moine en vigilance

Plus d'informations

- > Quelles restrictions s'appliquent à moi ?
- > Carte interactive pour connaître le niveau d'alerte d'un lieu précis
- > Arrêtés sécheresse ponctuels en fonction de la situation et qui fixent les niveaux d'alerte par zone (dernier en date 16/06/2021)
- > Arrêté cadre sécheresse du 29/05/2020



RestrEAU

Collectivité
 Entretien des espaces verts ?

Professionnel
 Irriguer mes cultures ?

Particulier
 Arroser mon jardin ?

Connaître mes conditions d'usage de l'eau



**CONSULTER GRATUITEMENT
LA CARTE INTERACTIVE**

**EN TEMPS RÉEL SUR
SMARTPHONE, TABLETTE OU
ORDINATEUR**




<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

#tous concernés par la sécheresse



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

